

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE DEMATÉRIALISÉE

La demande en ligne est accessible depuis la page

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

La dématérialisation de la demande de permis de conduire est possible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire :

Motif	Conditions de délivrance du permis sécurisé
Inscription à l'examen (initiale, extension et après annulation/invalidation)	/
Conversion de brevet militaire	Envoi du titre à domicile (s'il s'agit du premier permis civil)
Validation de diplôme professionnel	
Formation AM (initiale ou après suspension/annulation/invalidation)	Envoi du titre à domicile
Perte ou vol du titre	
Réussite à l' examen d'une première catégorie	
Réussite à l' examen suite à une extension	Remise du titre au guichet en échange de l'ancien titre
Formation B96 / A2 en A / passage boîte automatique sur boîte manuelle	
Détérioration du titre	
Expiration de la durée administrative du titre , avec ou sans avis médical	
Changement d'état civil	